

Pour ajouter un employé à RVSQ, il doit d'abord être inscrit aux services en ligne de la RAMQ. Premièrement, il faut l'inscrire aux services en ligne de la RAMQ si ce n'est pas déjà fait. Ensuite, l'utilisateur pourra créer son compte. Finalement, il sera possible de l'ajouter à RVSQ en tant qu'employé.

1)- Inscription d'un utilisateur aux services en ligne de la RAMQ

- 1) L'administrateur local de la clinique doit se connecter dans ses services en ligne.



The screenshot shows the login page for the Régie de l'assurance maladie Québec. The page title is "Services en ligne" and the main heading is "Connexion". There are two input fields: "Nom d'utilisateur*" and "Mot de passe*". Below the fields is a yellow "Connexion" button. At the bottom, there are links for "Mot de passe oublié?" and "Nouvel utilisateur? Créer un compte."

- 2) Il doit avoir accès à « Inscription d'utilisateurs par un représentant désigné » et cliquer sur ce dernier.



The screenshot shows the user management page in the RAMQ online services. The page title is "Services en ligne" and the main heading is "Utilisateurs". There is a red circle around the link "Inscription d'utilisateurs par un représentant désigné". At the bottom, there is a "Ajouter un utilisateur" button.

- 3) Vous pouvez ajouter un utilisateur en cliquant sur « Ajouter un utilisateur ».



The screenshot shows the user management page in the RAMQ online services. The page title is "Services en ligne" and the main heading is "Utilisateurs". There is a red circle around the "Ajouter un utilisateur" button. The page also shows a "Filtrer les utilisateurs" section with input fields for "Nom", "Prénom", and "Nom d'utilisateur", and a "Filtrer" button. At the bottom, there is a "Supprimer" button.

- 4) Si l'utilisateur est déjà inscrit aux services en ligne de la RAMQ, cocher « Oui » à « L'utilisateur a-t-il déjà un compte? ». Si l'utilisateur n'est pas inscrit aux Services en ligne de la RAMQ, il faut cocher « Non ». Renseignez les informations nécessaires et cochez la case « Rendez-vous santé Québec ».

Ajouter un utilisateur

Identité

L'utilisateur a-t-il déjà un compte?*

Oui Non

Titre de civilité*

Madame Monsieur Docteur Docteur

Prénom*

Nom*

Courriel*


Les consignes de création du compte seront envoyées à cette adresse.

Services

Veillez cocher les services dont l'utilisateur doit faire usage.*

Rendez-vous santé Québec

- 5) Un lien est acheminé à l'adresse courriel du nouvel utilisateur pour finaliser l'inscription.
- 6) Un code secret est généré et doit être acheminé à l'adresse courriel donnée dans le formulaire de création.

 L'ajout de [nom] a été effectué.

L'utilisateur aura besoin du **code secret** suivant pour créer son compte. Pour des raisons de sécurité, veuillez lui transmettre ce code en évitant le courriel.

Code secret

ihv2T7sD

2)- Création d'un compte

- 1) Le nouvel utilisateur doit maintenant accéder à sa boîte courriel (celle dont l'adresse a été saisie lors de la création de l'utilisateur) : il aura un message provenant de l'adresse suivante Inscription.ServiceEnLigne@ramq.gouv.qc.ca et devra soit :
 - a. Créer un compte
 - b. Ou se connecter à son compte : « Connexion à son compte »
 - i. S'il est déjà inscrit aux services en ligne

▫ Inscription.ServiceEnLigne@ramq.gouv.qc.ca

Demande d'accès aux services en ligne de la Régie de l'assurance maladie du Québec

Madame,

Un représentant de votre établissement ou de votre lieu de travail vous a inscrit à un service en ligne de la Régie de l'assurance maladie du Québec.

Nous vous invitons à créer un compte pour accéder à ce service. Ce compte vous permettra d'accomplir certaines tâches de manière électronique.

Avant que vous puissiez créer votre compte, votre représentant, Monsieur Louis-Olivier White-Morand, devra vous avoir communiqué un code secret.

[Créer un compte](#)

Si vous éprouvez des difficultés avec ce lien, veuillez copier-coller l'adresse suivante dans un autre navigateur internet :

https://www4.acptn.ramq.gouv.qc.ca/AGS/YR/YRM_GestAuthn/YRM8_CreerCpte_iut/IntrfCreerCpte.aspx?NoRefre=ubi614GJAinhA70SIuvPsuAbb2FnKzoggGD4O%252bFtJdjrjru%252fXzqv9PV%252b6oNbc469jRhdbfjAdfMdg9aVJIItSma%252fKmJX9tU6h4eJ8UoeM8GDQ5ZXHEgp5GzYAudK0Ht8AjPVbms0tNCemoH5bvDN6JH9XfdijEilUfVRasw%252bjbX8tL5Va2bpAGPm%252b76TpCUH869qCVrdKcnsOm2gE23H74d3ZRTPoBd1d0k%252fqWJcuI9fXNEGOQcss%252fFcNmwxVzPx7PSUifkCOTSM2jV3vJAEiGKBO1QQnDbJ4YxM3KcB%252bCK15H89dw%252bwUkUIGgIkEvIEsqdg9kNix%252fFUPDHqmx0BLFxgggO%252ffsDm4QYDdIGjpZ%252fICJ2Z3qDIAMM7rdR3jvTttMdcxxq1zuX7C54XoBK9KDwVa16miVhk%252fRwOnv2bw4gYTaLL4MXPIBDrz%252bQs%252bwNIPvO9VmF05VoArhAMLaYnmg%253d%253d

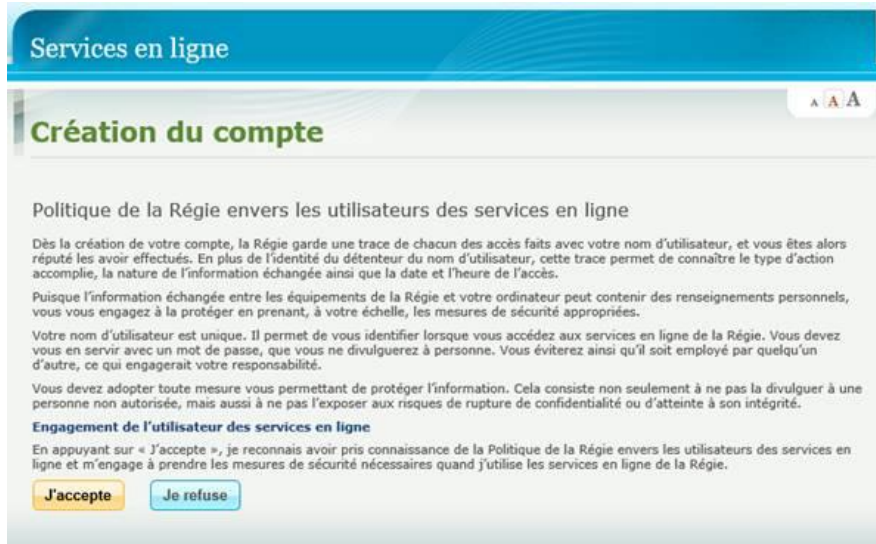
Meilleures salutations,

Gestion des accès
Service des opérations et de l'exploitation des services TI
[Régie de l'assurance maladie du Québec](#)

Veuillez ne pas répondre à ce courriel.

Les messages reçus à cette adresse ne sont pas lus et ne recevront donc aucune réponse.

- 2) Cliquer sur « J'accepte »



Services en ligne

Création du compte

Politique de la Régie envers les utilisateurs des services en ligne

Dès la création de votre compte, la Régie garde une trace de chacun des accès faits avec votre nom d'utilisateur, et vous êtes alors réputé les avoir effectués. En plus de l'identité du détenteur du nom d'utilisateur, cette trace permet de connaître le type d'action accomplie, la nature de l'information échangée ainsi que la date et l'heure de l'accès.

Puisque l'information échangée entre les équipements de la Régie et votre ordinateur peut contenir des renseignements personnels, vous vous engagez à la protéger en prenant, à votre échelle, les mesures de sécurité appropriées.

Votre nom d'utilisateur est unique. Il permet de vous identifier lorsque vous accédez aux services en ligne de la Régie. Vous devez vous en servir avec un mot de passe, que vous ne divulguez à personne. Vous éviterez ainsi qu'il soit employé par quelqu'un d'autre, ce qui engagerait votre responsabilité.

Vous devez adopter toute mesure vous permettant de protéger l'information. Cela consiste non seulement à ne pas la divulguer à une personne non autorisée, mais aussi à ne pas l'exposer aux risques de rupture de confidentialité ou d'atteinte à son intégrité.

Engagement de l'utilisateur des services en ligne

En appuyant sur « J'accepte », je reconnais avoir pris connaissance de la Politique de la Régie envers les utilisateurs des services en ligne et m'engage à prendre les mesures de sécurité nécessaires quand j'utilise les services en ligne de la Régie.

- 3) Lors de la création du compte, le nouvel utilisateur devra :

- Insérer le code secret qu'il aura reçu.
- Saisir un nom d'utilisateur qui doit prendre la forme d'une adresse de courriel.

➔ Il est à noter que même si le nom d'utilisateur doit prendre la forme d'une adresse courriel, le système ne valide pas si cette adresse existe vraiment. Ainsi, la seule validation qui est faite est de déterminer si l'adresse courriel est déjà associée à un utilisateur. Aucune communication ne sera faite avec cette adresse.

- 4) L'utilisateur doit saisir les réponses à huit questions secrètes.



Services en ligne

Création du compte

Code secret*

Le code secret vous a été transmis par votre représentant.

Nom d'utilisateur*

Le nom d'utilisateur doit prendre la forme d'une adresse de courriel. Aucune correspondance ne sera envoyée à cette adresse de courriel.

Mot de passe*

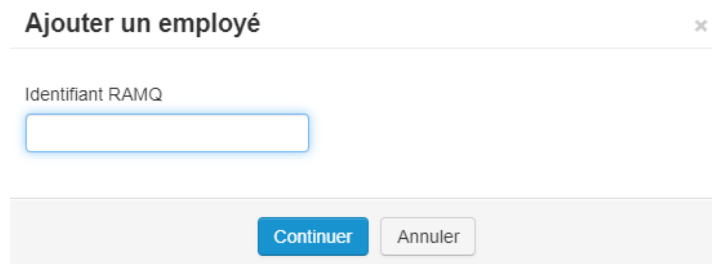
Confirmer le mot de passe*

Le mot de passe doit respecter les conditions suivantes :

- Compter au moins 8 caractères
- Commencer et finir par une lettre
- Contenir des lettres et des chiffres

3) Ajout dans RVSQ

- 1) Maintenant que le nouvel utilisateur a créé son compte, l'administrateur local pourra l'ajouter en tant qu'employé dans RVSQ à l'aide du courriel que l'utilisateur a utilisé lors de la création de son compte.



Ajouter un employé ×

Identifiant RAMQ